



**L'Association Française d'Ostéopathie (AFO)** s'étonne du Communiqué diffusé le 20 mars 2017 par les syndicats de médecins et de kinésithérapeutes ostéopathes et des articles référencés unmf.org et smmof.fr parus sur le web en mars 2017.

### **Ostéopathe NPS : un Titre reconnu par la loi**

A la demande de l'AFO et des autres associations professionnelles, l'Administration et le Ministère de la Santé ont agréé le titre d'ostéopathe (Loi de 2002). Il a donc été estimé que la formation dispensée aux ostéopathes NPS (non médecins et non paramédicaux) leur permet de pratiquer l'ostéopathie en toute légalité et en toute sécurité. Le Communiqué diffusé le 20 mars 2017 laisse entendre le contraire.

Pour Marie-Hélène SALA, Présidente de l'AFO : « *Notre Profession est très convoitée et, depuis les textes de 2007, ce titre est partagé entre professionnels de santé et non professionnels de santé. Les décrets qui réglementent l'enseignement de l'ostéopathie depuis 2014 ont fait fermer les 2/3 des écoles d'ostéopathie réservées aux seuls professionnels de santé. Ils ont également augmenté le nombre d'heures d'enseignement. La formation – à temps partiel – des médecins à l'ostéopathie est passée de 300 à 700 heures et celle des masseurs kinésithérapeutes de 1200 à 1800 heures pour obtenir l'équivalence du titre d'ostéopathe, qui, lui, s'appuie sur une formation initiale – à temps plein – de 4860 heures en 5 ans* ».

Rappelons que le sondage IFOP réalisé en juin 2016 avait montré qu'il faut aux ostéopathes médecins ou kinésithérapeutes 2 fois plus de consultations qu'aux ostéopathes NPS pour obtenir un résultat satisfaisant, de l'avis des patients.

Écrit par AFO

Mercredi, 19 Avril 2017 17:12 - Mis à jour Mercredi, 19 Avril 2017 17:17

---

## **Le patient au centre des préoccupations**

Les instances ordinales des kinésithérapeutes ostéopathes ont été déboutées en Conseil d'Etat de leur demande de diminution des heures de formation. La Loi de 2002 est toujours mal acceptée. Et ces instances, se posant en victimes aux côtés des syndicats de médecins ostéopathes, essaient de saper l'image des ostéopathes NPS.

Or, les NPS sont de plus en plus intégrés et sollicités dans le parcours thérapeutique des patients, en collaboration avec le monde médical et paramédical (privé et hospitalier). Il est urgent que cessent les tentatives de désinformation. Il est surtout urgent de replacer le patient au centre des préoccupations de tous les acteurs de santé, comme le prône l'AFO.

Rappelons également que l'AFO réunit au sein de son association les ostéopathes progressistes attachés à la validation scientifique de leur pratique et à l'universitarisation de son enseignement.